



Congrès de Blois

28 mai 2019

Lycée Camille Claudel

Cahier du congressiste :

- p. 2 : Proposition d'ordre du jour
- p. 3 : Infos pratiques de l'antenne Sgen-CFDT du Loir-et-Cher
- p. 4 : Election du Bureau et des Commissions des Comptes et des Mandats
- p. 5 : Nombre de délégué·e·s et de mandats. Rappels du Règlement Intérieur
- p. 6 : Rapport financier 2014-2018
- p. 8 : Proposition de Rapport d'activités du mandat 2015-2019
- p. 17 : Projet de résolution d'orientations 2019-2023
- p. 20 : Tableau des votes du congrès
- p. 21 : Election du Conseil Syndical



**Congrès académique
du 28 mai 2019 à Blois
Lycée Camille Claudel
Ordre du jour**

Le Congrès se réunit le mardi 28 mai 2019 au Lycée Camille Claudel, à Blois, de 9 h à 17 h. Tous les adhérents ont été invités (journal du 16/03/2019).

Les adhérent-e-s désirant participer au congrès ont reçu a convocation en s'inscrivant soit directement au siège syndicat académique à Orléans, soit auprès de leur section départementale.

Tous les **documents préparatoires** ont été envoyés aux inscrit-e-s, par courriel le 22 mai 2019.

Proposition d'ordre du jour et déroulement de l'AG et du Congrès

9 h : Accueil avec boissons chaudes, jus de fruits, viennoiseries pris en charge par l'établissement et l'antenne Sgen-CFDT du Loir-et-Cher.

Retrait des mandats par les délégués.

Questions pratiques : **prix du repas** : **6,67 €** à régler en début de matinée

9 h 30 : Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et du Congrès

9 h 40 : Election par le Congrès

- **du Bureau de l'AG et du Congrès** : (candidats : président-e, secrétaire-s ?),
- **d'une Commission des Comptes** de trois membres (candidats : Frédéric AMOUREUX, Augustine SEMEDO, Jeanne-Marie WINTER) parmi les adhérent-e-s non élu-e-s au Conseil Syndical (article 8.3.2 des statuts)
- **et d'une commission des mandats** pour les vérifications de votes (candidats : ?).

9 h 50 : Présentation des comptes du syndicat au 31/12/2018 par la Trésorière Barkaroum REAILI.

Avis de nos vérificateurs aux comptes (Fatima LOMELLINI, Augustine SEMEDO).

Questions techniques et débat.

Vote de l'Assemblée Générale.

Conformément à la loi de 2008, le compte de résultat, le bilan et l'annexe financière de l'exercice 2018 proposés à l'assemblée et validés seront envoyés à la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), pour publication.

10 h 20 : Rappel des précédents Rapports des Commissaires aux comptes, présentation du Rapport financier 2015 - 2018 et vote du Quitus (articles 8.2.1 et 8.2.2 des statuts)

10 h 50 : Pause

11 h : Présentation du Rapport d'Activité 2015 - 2019 par le Secrétaire académique sortant, échanges puis **vote** (articles 8.2.1 et 8.2.2 des statuts).

12 h 45 : pause déjeuner

14 h : **Débats sur l'actualité revendicative**, avec nos invité·e·s :

Vincent BERNAUD, secrétaire national de la **Fédération des Sgen-CFDT**

Didier NEVOUX, trésorier de l'**Uri-CFDT Centre**

Philippe CALDAS, du **SEP Centre**

15 h : Débat puis **vote** sur le **Projet d'Orientation 2019 - 2023** (articles 8.2.1 et 8.2.2 des statuts)

16 h : **Élection du Conseil Syndical** (sa composition doit tendre vers la parité. Le Conseil Syndical comprend 10 à 18 membres élus. Et chaque Antenne Départementale doit avoir au moins un élu). Puis :

La **Commission Exécutive** est élue par le Conseil Syndical en son sein, à bulletin secret.

Le Conseil Syndical détermine les **Commissions Professionnelles Régionales** utiles à la vie et au développement du Syndicat.

Les **Secrétaire·s des Commissions Professionnelles Régionales** sont nommé·e·s par le Conseil Syndical.

16 h 30 : Débat et vote de **motions d'actualité**

16 h 45 : **Discours de clôture** de

Vincent BERNAUD, secrétaire national de la **Fédération des Sgen-CFDT**

Didier NEVOUX, trésorier de l'**Uri-CFDT Centre**

17 h : **Vin d'honneur**.

Et Discours de clôture du Secrétaire académique réélu

INFOS PRATIQUES transmises par l'antenne Sgen-CFDT du Loir-et-Cher

Arrivée des congressistes un peu avant **9 h**, pour un **début des travaux à 9 h 30**.

Un **plan d'accès et de situation** du Lycée Camille Claudel, **10 rue Albert Camus**, sera fourni en temps utile. Un plan d'accès de la Gare de Blois au Lycée Camille CLAUDEL, d'échelle suffisamment grande pour ne pas se perdre dans Blois centre sera envoyé, sur demande, aux participant·e·s.

Coordonnées GPS : 47.5770029 N. ,1.3083557 E.

Stationnement

Si le **parking** pour les élèves est saturé (en face du lycée), il y a la possibilité de se garer tout près des installations sportives du CRJS.

Pour des **places de parking supplémentaires**, on peut se diriger vers les installations TENNIS, après env. 3/4 de tour du grand rond-point situé devant le lycée.

Conditions matérielles

La **salle** en amphithéâtre mise à notre disposition peut contenir 80 personnes ; elle dispose d'un **vidéo-projecteur avec grand écran et de liaison internet** ; micro et sono à disposition.

Intendance

L'accueil avec boissons chaudes, jus de fruits, viennoiseries est pris en charge par l'établissement mais payé par le Sgen-CFDT Orléans-Tours.

Le déjeuner :

1. Nous devons dire **14 jours** à l'avance combien de collègues désireront déjeuner sur place.
2. Le prix du repas sera de **6,67 €** à régler en chèque à l'ordre de l'*Agent comptable du Lycée Camille Claudel de Blois* en début de matinée. Il sera exigé une liste des commensaux pour vérifier le paiement des repas.
3. Le déjeuner pourra être pris au **self** de l'établissement **à partir de 13 h** pour être plus tranquille.



**Congrès académique
du 28 mai 2019**

Elections préliminaires

Bureau de l'AG et du Congrès	Elu·e·s à <i>main levée</i>
Président·e	<i>Gilles CHERTIER</i>
Secrétaire	<i>Anne HEDDE</i>
Secrétaire	

Commission des Comptes	Elu·e·s
Frédéric AMOUREUX	à <i>main levée</i>
Augustine SEMEDO	à <i>main levée</i>
Jeanne-Marie WINTER	à <i>main levée</i>

Commission des mandats	Elu·e·s
Frédéric AMOUREUX	à <i>main levée</i>
Valérie MOTTU	à <i>main levée</i>

Congrès académique du 28 mai 2019

Nombre de délégué·e·s et de mandats

	Cotisations	délégué	mandats	candidats
ANTENNE	au 31/12/2018	1 pour 500	1 pour 100	1 pour 700
Cher	412	1	5	1
Eure-et-Loir	1 023	3	11	2
Indre	367	1	4	1
Indre-et-Loire	1 259	3	13	2
Loir-et-Cher	615	2	7	1
Loiret	2 340	5	24	4
TOTAUX	6 016	15	64	11

1/ Article 5 du RI - Représentation de chaque Antenne Départementale

Chaque Antenne Départementale est représentée au Congrès **et à l'AG du Syndicat** sur la base d'**un délégué par tranche ou fraction de 500 cotisations mensuelles** dans le dernier exercice clos selon le bordereau du SCPVC.

2/ Article 6 du RI - Nombre de mandats attribués à chaque Antenne Départementale

Chaque Antenne Départementale dispose au Congrès **et à l'AG du Syndicat** d'**autant de mandats que de tranches ou de fractions de 100 cotisations mensuelles** dans le dernier exercice clos selon le bordereau du SCPVC.

3/ Article 9 du RI - Composition du Conseil Syndical

Sa composition doit tendre vers la parité. Le Conseil Syndical comprend 10 à 18 membres élus.

Les Secrétaires des Commissions Professionnelles Régionales ainsi que les élus et mandatés du Syndicat dans les instances représentatives participent sans droit de vote.

Chaque Antenne Départementale doit avoir au moins un élu.

4/ Article 4 du Règlement Intérieur :

L'Antenne Départementale pourra présenter au Conseil Syndical dans le collège des Antennes Départementales, en fonction du nombre de cotisations mensuelles dans l'Antenne au 31 décembre de l'année précédent le Congrès :

1 candidat par tranche de **700 cotisations mensuelles** (modification du Règlement Intérieur le 28/03/2019)

RAPPORT FINANCIER 2014-2018

I. PARTIE FINANCIERE

LE COMPTE DE RESULTAT

Années	Dépenses	Recettes	Résultat excédentaire	Résultat déficitaire	Observations
2015	27 560,07	28 336,02	775,95	-	
2016	34 173,69	32 138,79	-	2 034,90	Congrès fédéral Journaux en couleur Convention de développement
2017	31 591,68	29 967,78	-	1 623,90	Journaux en couleur Convention de développement
2018	32 418,34	35 711,69	3 293,35	-	Elections – Congrès confédéral – Congrès régional - Convention développement URI - Subvention Elections confédérale

Un résultat excédentaire en 2018 qui permet de revenir à un niveau satisfaisant de nos finances, grecées par deux exercices déficitaires (2016 et 2017).

2018 : L'UTR 45 n'a pas réglé la part qui revient au syndicat (environ 570 euros).

LE BILAN

	<u>FONDS PROPRES</u>
<u>2015</u>	<u>15 906,65</u>
<u>2016</u>	<u>13 873,75</u>
<u>2017</u>	<u>12 249,85</u>
<u>2018</u>	<u>15 543,20</u>

L'exercice excédentaire de 2018 permet de revenir à un niveau de fonds propres équivalent à 2015.

LES MOYENS HUMAINS (ETP hors développement)

	<u>ETP</u>
<u>2015</u>	<u>4,27</u>
<u>2016</u>	<u>4,1</u>
<u>2017</u>	<u>3,976</u>
<u>2018</u>	<u>3,75</u>

La Trésorière, Barkaroum REAILLI

Les choix et pratiques relatives aux finances du syndicat font l'objet d'un diaporama.

L'Assemblée Générale, réunie en même temps que le Congrès,
vote aussi (par mandats)
sur les états financiers de l'exercice comptable 2018.

**Proposition de rapport d'activités
du mandat 2015-2019
validée par le Conseil Syndical du 25 avril 2019**

a- La rédaction d'un rapport d'activités en vue d'un congrès est d'autant moins facile que l'exercice est peu fréquent. C'est pourtant l'occasion d'observer la vie d'un syndicat.

b - Un syndicat n'est pas seulement fondé au quotidien par l'activité de ses adhérent·e·s et militant·e·s dans les établissements et les services ; le congrès doit analyser de quoi est constituée l'activité des **responsables** du syndicat, dans le cadre de leurs temps de décharge, de leurs prises de positions et de leurs publications.

c- Ce rapport cherche à être exhaustif : notre objectif est essentiellement d'ouvrir une réflexion et de débattre de la mise en œuvre de **nos résolutions de 2015** afin de justifier nos **engagements** pour le prochain mandat.

Sommaire :

1 - Nos actions et positions	p. 1
2 – L'accompagnement et la défense individuelle des personnels	p. 3
3 - Le développement	p. 3
4 - Les élections professionnelles	p. 4
5 - La formation syndicale	p. 5
6 - Le militantisme	p. 6
7 - Animation d'équipes face à l'institution et suivi des élu·e·s et mandaté·e·s	p. 7
8 - Notre communication	p. 7
9 - Le téléphone et la messagerie électronique	p. 8
10 – Conclusion	p. 9
Glossaire	p. 10

1- Nos actions et positions

Il serait un peu long d'analyser tous les sujets abordés sur un plan académique ou local et l'action et les positions du *Sgen-CFDT Orléans-Tours* dans l'ensemble de nos courriels aux adhérent·e·s, de lister nos avis et nos votes au CT Académique et au CAEN, de reprendre les revendications de nos élu·e·s en CAPD et en CAPA. Instruit de ces éléments les plus saillants, le Conseil Syndical est le garant de la cohérence des positions exprimées.

Pour avoir une idée des sujets qui nous intéressent le plus, on peut feuilleter nos journaux et voir les plus cités dans **notre bulletin académique aux adhérents : nos éditoriaux** : le plus souvent publiés avec l'aval voire les corrections et suggestions du Conseil Syndical, ils permettent de discerner une ligne politique, notamment les réserves très vives que nous inspire le gouvernement MACRON-PHILIPPE-BLANQUER. Au sommaire, nous tâchons de refléter les préoccupations d'un syndicat général, sauf pour nos 4 suppléments destinés aux écoles du Loiret (le dernier en mars 2017). Sur les 20 numéros tirés (en moyenne à 721 exemplaires) depuis juin 2015, la pagination est

de 8 pages en moyenne (4 depuis mars 2019 par mesure d'économie), ce qui réduit forcément la longueur de nos articles. Merci aux militant-e-s qui ont nourri ce journal de leurs articles.

Un tableau permet d'analyser sur quels sujets portent **nos débats en Conseil Syndical** (Cf. pièce jointe, onglet 5). Vous pouvez faire un tri suivant les **domaines abordés** et voir qu'ils sont liés

à **l'action revendicative** (108 lignes) surtout en termes

- de communication (22) : comptes rendus divers, actions interprofessionnelles...
- de défense des personnels (73) avec **trois dossiers majeurs** : le Collège Jean-Moulin de Chartres, les GRETA et la « Dafpic », mais aussi les PE (direction d'école, rythmes scolaires), les stagiaires (répartition des PES), les audiences au Rectorat...
- et de développement (6)

au **juridique** (11 lignes), avec le suivi de dossiers concernant des **contractuelles**, dont une en procès avec l'INSA Val de Loire devant le Tribunal Administratif

à **nos objectifs 2015-2019** (133 lignes), là aussi en termes

- de communication (15) sur internet (3 sites), sur Facebook, dans le journal et nos courriels
- de développement (61) avec le suivi de la **syndicalisation** (adhésions et radiations, visites d'écoles, d'établissements, de services, permanences sur les sites de l'Espé), la création de l'adhésion « *découverte* », les envois aux correspondants (Pascale WOLFF), la définition des priorités annuelles, les conventions avec l'Uri CFDT Centre, les stagiaires et l'opération « *Nuit à l'école* »...
- d'élections professionnelles (35), avec le sujet récurrent du renouvellement du Conseil d'Ecole de l'Espé, les scrutins dans le Supérieur (CPE des Universités et Comue), l'élection de la nouvelle CAPA des Psy-EN en novembre 2017, et bien sûr la préparation et le bilan des grandes élections de décembre 2018
- et de formation syndicale (18), avec la programmation et le bilan de nos sessions (notamment les reports de stages « *Nouveaux adhérents* ») et les sessions fédérales

et à **notre organisation** (148 lignes), en termes

de communication (21) sur internet (site, webmail académique, Facebook suivis par Laurent CALMON), et dans le journal (maquette, renouvellement du numéro de CPPAP)...

- de formation syndicale (14), avec notre participation au festival 3X8 organisé par Barkaroum pour l'Uri-CFDT Centre en 2016, le suivi de nos sessions de formation et des sessions fédérales...

- de trésorerie (27), avec le contrôle du budget, les clôtures de comptes, les contentieux avec les UTR d'Eure-et-Loir puis du Loiret,

et de « vie interne » (76) : succession de Didier RICHEFEUX par Frédéric AMOUREUX à l'antenne du Loir-et-Cher, succession de Marie-Agnès GARNIER à la Commission Exécutive, remplacement d'Angélique LEFORT-JOBLIN par Myriam JEAN-GILLES et de Bernadette ROBIN par Nathalie NIVESSE et Anne-Cécile BOUVET au Conseil Syndical, répartition des décharges, actualisation de notre *Charte de fonctionnement*, nos délégations aux congrès de la Confédération à Rennes en 2018, de la Fédération à Aix-les-Bains en 2016, de l'Uri-CFDT Centre à Nouan-le-Fuzelier en 2018, difficulté de créer des SSR depuis 2016, réunions de remue-ménages avec le GAOSS (Régine FRANCAL et Pascal KITTEL), préparation de nos AG annuelles (Orléans en 2016, Tours en 2017, Chartres en 2018) et de notre congrès académique de Blois en 2019.

Ces données chiffrées font l'objet de **diagrammes** montrés au Congrès.

2 – L'accompagnement et la défense individuelle des personnels

2-1 - C'est pour défendre les personnels que le syndicalisme prend tout son sens, notamment en cas de conflit ou de mal-être au travail. Hâtons-nous de dire que l'écrasante majorité des collègues et des adhérents n'a pas spécialement besoin de défense individuelle. Mais il arrive que, à titre individuel ou en tant que membres d'un collectif de travail (un service, une équipe pédagogique), les collègues nous demandent un soutien, de l'aide, des conseils, une expertise.

2-2 - Le plus souvent, nous apportons **une écoute** à un besoin d'exprimer une souffrance au travail, qu'il s'agisse de professeur·e·s ayant subi une forme de harcèlement, de collègues en recherche de reconversion professionnelle, d'enseignant·e·s ou autres fonctionnaires remis·e·s en cause dans leurs compétences et moralement déstabilisé·e·s. Le cas échéant, nous accompagnons les collègues pour servir de médiateur et rétablir le dialogue.

2-3 - Les cas individuels problématiques traduisent souvent une difficulté dont le syndicat doit montrer le caractère collectif. Exemples à la Dafpic, dans les Greta, dans les CIO, dans certains établissements...

2-4 - Nos contacts débouchent parfois sur des rendez-vous conduisant à monter un dossier de **défense juridique**. Nous avons eu 3 cas en 4 ans : 1 au l'Insa Centre Val de Loire (Blois), 1 à l'Université de Tours, 1 au GRETA du Loiret. Cela exige un investissement militant important.

3- Le développement

3-1 - Nous avons une difficulté à appliquer réellement la **priorité aux visites et contacts** : nous nous laissons envahir par les sollicitations multiples en particulier par la messagerie.

3-2 -Notre Conseil Syndical, en janvier 2016, a bénéficié de l'intervention de Christophe BRIN, secrétaire fédéral, pour questionner nos pratiques de développement là où nous sommes présents, et nous aider à surmonter nos difficultés à proposer l'adhésion.

3-3 -Un **fichier des contacts** a été mis en place au secrétariat académique, il a été utile au moment des élections de 2018, mais il doit être davantage mutualisé et exploité.

3-4 - Les équipes départementales vont à **la rencontre des adhérent·e·s et des collègues** sur leurs lieux de travail ou de formation (Espé).

3-5 - Le syndicat bénéficie depuis longtemps de **contrats de développement** de l'Uri-CFDT Centre, qui ont été d'un grand secours pour notre budget de communication.

3-6 - La fédération nous a accordé un nombre croissant de **décharges** (0,222 ETP en 2015-2016, 0,250 en 2016-2017, 0,370 en 2017-2018, 0,570 en 2018-2019) dédiées au développement notamment vers les « *entrants dans le métier* », qui nous ont permis d'impliquer de nouveaux militants : Frédéric AMOUREUX, Marie-Agnès GARNIER, Claire MARION, Oumar N'DAW, Pascale NOGUES, Éric VIGUIER.

3-7 - Selon les cas, nous effectuons des **Heures d'Info Syndicales** en EPLE), des **AG** (type GRETA), des **visites d'adhérents en établissement** (dans le Loiret et surtout en Eure-et-Loir !), des réunions de centres dans les CIO, des **contacts prospectifs** (à l'Université et sur les sites Espé pour la prérentrée des stagiaires). Le Secrétariat académique (Anne et Michel) a aussi assuré des visites dans le Loiret.

3-8 - Ces sorties sur le terrain sont **organisées** : contacts préalables avec les adhérent·e·s sur place, avis de passage des militant·e·s auprès du chef d'établissement, documentation syndicale à prévoir, en vue de distribution ou d'affichage.

3-9 – L'analyse des résultats de la mise en place d'un tarif d'**adhésion « découverte »** pour les stagiaires doit distinguer le nombre d'adhésions obtenues grâce à ce tarif et celles provenant des contacts directs dans les Espé.

3-10 - A chaque nouvel adhérent·e, un courriel de bienvenue est envoyé ainsi que, depuis 2014, au moins une invitation à un stage de formation des nouveaux adhérents.

3-11 - Bernadette MOULIN nous a informé de la constitution de l'UFR. La nouvelle structuration des **retraités** dans la CFDT depuis 2016 nous pose une série de problèmes. Le premier est de motiver nos retraités, qui ne viennent pas aux réunions que nous leur proposons, Difficile, dès lors, de créer de véritables SSR car il faut trouver des responsables. Des UTR nous somment de rendre des comptes sur le budget que nous consacrons à nos retraités. Du coup, les relations avec certaines UTR (28 et 45) sont difficiles avant même l'adoption d'un nouveau protocole sur les relations entre SSR et syndicats.

4- Les élections professionnelles

4-1 - Au cours de ce mandat, nos militant·e·s ont eu à gérer la préparation de plusieurs scrutins, surtout les **élections professionnelles du 6 décembre 2018** avec le renouvellement des Commissions Administratives Paritaires (CAPN, CAPA et CAPD) et des Comités Techniques (CTM, CTA, CTU). Mais il ne faut pas oublier les Conseils d'Ecole de l'Espé, les Commissions Paritaires d'Etablissement des universités d'Orléans et de Tours...

4-2 - La préoccupation électorale est notre souci permanent depuis la création du syndicat académique, c'est dans notre résolution à chaque congrès. Notre problème est double, c'est à la fois le **relai des militant·e·s sur le terrain**, qui se raréfient, et la difficulté de **trouver des élu·e·s et des mandaté·e·s pour faire le travail** de représentation, défense et conseils : il faut se rendre disponible par rapport à son activité professionnelle, pouvoir préparer et intervenir, puis rendre compte (élu·e·s CAPA, CAEN), et parfois aussi être capable de résister à la pression des interlocuteurs institutionnels et syndicaux (démission en mars 2019 d'une élue CAPA Psy-EN DCIO).

4-3 - Nous sommes fiers que la CFDT soit la deuxième organisation syndicale dans le secteur public, la première tous secteurs confondus, et heureux de voir que notre fédération recueille plus de voix et confirme son siège au Comité Technique du Ministère de l'Éducation nationale.

4-4 - Pour le *Sgen-CFDT Orléans-Tours*, le **bilan est très mitigé**. Si nous nous réjouissons de la forte progression en voix et en sièges pour nos listes à l'Université de Tours et à l'Université d'Orléans, le scrutin de 2018 est **une relative déception** car nous déplorons la **perte de notre siège au Comité Technique Académique**. Néanmoins notre baisse, commencée en 2002, ralentit car nous obtenons 1071 voix (2 de moins qu'en 2014) et 6,8 % : nous étions à 9,9 % en 2008, 8,1 % en 2011 7,4 % en 2014.

4-5 - Nous constatons que 75 voix nous ont manqué pour conserver notre siège, soit nettement moins que le nombre d'adhérents qui n'ont pas participé au scrutin. Dans la dynamique d'une plus forte participation des électeurs (43,95 % de votants) qu'en 2014 (41,54 %), l'abstention de nos électeurs nous coûte cher.

4-6 - En 2014, nous nous réjouissions d'avoir pu présenter 5 listes de candidats CAPD ! Cette fois-ci, nous n'avons pu en présenter **que deux**, c'est inquiétant !

Nos résultats en CAP sont pourtant positifs :

Agrégés : + 34 voix (siège conservé)

Certifiés : + 13 voix (idem)

PLP : + 8 voix (siège non récupéré)

CPE : +1 voix (siège conservé malgré la réduction du nombre de sièges)

Psy-EN : 28,7 % (siège conservé malgré la réduction du nombre de sièges)

PE 45 : - 2 voix (mais siège conservé)

PE 41 : - 26 voix (bien que nous ayons réussi à faire une liste in extremis)

PE 37 : - 53 ; PE 28 : - 34 ; PE 36 : - 12 (pas de liste dans 4 départements : - 99 voix).

Le maintien de nos sièges repose sur la **qualité du travail des élu·e·s en CAP sortant·e·s** et peut-être sur les visites faites dans les Espé (1er et 2nd degré), avec ou sans décharge dédiée.

4-7 - Ces élections ont confirmé la **progression de la CFDT à l'Université de Tours** qui avec 33,72% (+4,65%) remporte 4 sièges sur 10 au Comité Technique. Aux commissions paritaires des agents titulaires de l'Université de Tours, la CFDT obtient 49,21% des voix et 18 élu·e·s sur 32. Chez les agents non-titulaires, la CFDT obtient 36,31% des voix et 4 élu·e·s sur 9.

4-8 - Le résultat est très satisfaisant pour les candidat·e·s du Sgen-CFDT au Comité Technique de **l'Université d'Orléans**, avec 93 voix (21,3 % et 2 sièges). La présence de candidat·e·s dans une structure favorise les votes pour leur liste.

4-9 - Une de nos difficultés récurrentes est de motiver une personne chargée de nous trouver des candidat·e·s aux élections du **Conseil de l'Espé**. Nos quelques contacts ne nous semblent jamais assez mûrs pour accepter le risque d'être étiqueté « Sgen-CFDT » voire d'être élu !

4-10 - Merci aux militant·e·s qui se sont davantage mobilisés qu'en 2014 pour passer les coups de téléphone nous permettant de faire voter nos électeurs et nos électrices. L'outil proposé par la fédération a facilité ce travail.

5- La formation syndicale

5-1 - Depuis le début du mandat 2015-2019, nous avons organisé **27 stages**, mais nous en avons dû en annuler 7 (Cf. tableau joint), avec un succès inégal selon les sessions : nos adhérents s'inscrivent peu à nos formations malgré leur caractère transversal. Serait-ce dû à un excès de conscience professionnelle ou à une offre inadéquate ?

5-2 - Les **thèmes des sessions** proposées sont

- Orientation (COP puis Psy-EN) avec Bernadette ROBIN, à Orléans, les plus nombreux !
- Journée de réflexion « *Collège* », à Chartres, Saint-Avertin, Orléans (novembre 2015)
- CPE, avec Mehdi EL HERECH (reportée), à Blois
- Nouveaux adhérents (difficiles à faire venir !), à Chartres (juin 2017)
- Vers l'établissement du 1^{er} degré (avec Dominique BRUNEAU) à Saint-Avertin (mai 2017)
- GRETA, avec Michel GALLOY, à Orléans et à Saint-Avertin (décembre 2017, janvier 2019)

5-3 - La **campagne électorale de 2018** nous a donné l'occasion de proposer 6 stages. Nous avons dû en annuler 3 et maintenu 3 : « *Psy-EN, parlons-en !* », « *L'inclusion scolaire, oui mais...* » avec Gwenaël LE GUEVEL, « *Bien-être au travail* », avec Jean-Pierre COLONNA, qui a eu le plus de succès.

5-4 - Nous avons aussi inscrit des adhérents et militants aux formations proposées par la fédération (responsables de syndicat, politique de communication, politique financière, développement, etc. et par l'Uri CFDT Centre (« *Connaître et Comprendre la CFDT* », "Savoir négocier").

6 - Le militantisme

6-1 - En premier lieu, il convient de remercier pour leur implication **les militant·e·s** qui, de près ou de loin, font vivre le syndicat, avec ou sans décharge de service, sur le terrain et lors de nos réunions d'adhérent·e·s et pour chacune de nos Assemblées Générales annuelles (en 2016 à Orléans, en 2017 à Tours, en 2018 à Chartres).

6-2 - Malgré la crise que traverse la démocratie représentative (Les « *Nuits debout* » de 2016, les « *Gilets Jaunes* » et les « *Stylos Rouges* » de 2018-2019), nous arrivons à augmenter notre nombre d'adhérent·e·s et ne désespérons pas de faire de beaucoup des militant·e·s.

6-3 - Cette année 2018/2019, nous avons **17 militant·e·s** qui se partagent **3,749 ETP de décharge** avec des quotités allant de 0,011 à 0,778. Mais nous recensons **53 personnes** dans notre annuaire interne, dont 11 sont nommées plus de 3 fois et 33 qui n'apparaissent qu'une seule fois. Trois « *cumulardes* » apparaissent plus de 5 fois !

6-4 - Nous voyons le danger d'accumuler trop de responsabilités et d'expertise sur un trop petit nombre de personnes. C'est ainsi que nous avons mis plusieurs mois à remplacer l'ancien secrétaire de notre antenne du Loir-et-Cher en 2015-2016, jusqu'à l'arrivée de Frédéric AMOUREUX. De même, le départ d'Anne HEDDE cet été nous angoisse fortement.

6-5 - Plusieurs militant·e·s sont aussi impliqué·e·s dans **l'action de l'Uri CFDT Centre et de leur UD CFDT**. Soulignons le rôle actif de Barkaroum REAILI dans l'organisation du festival « *3x8* » organisé par l'Uri à la Pagode de Chanteloup les 25 et 26 juin 2015. Un de nos délégué·e·s au Congrès de l'Uri en 2018, a fait une intervention aussi remarquée qu'intempestive. En 2018, Anne HEDDE a accepté d'être élue Trésorière de l'UD CFDT Loiret.

6-6 - Notre syndicat est représenté dans les **instances fédérales** (Anne HEDDE à la COF et au CF Michel de PEYRET au CN, Barkaroum REAILI et Bernadette ROBIN ont été au SF, Gilles CHERTIER au Conseil de Secteur Développement, Matthieu PLOQUIN permanent technique jusqu'en 2018. Une délégation a représenté notre syndicat au **congrès fédéral** de mai 2016 à Aix-les-Bains. Nous avions activement préparé ce congrès en Conseil Syndical (en rédigeant un amendement et une intervention sur le rapport d'activité).

6-7 - Nous avons dû faire face en 2018 au départ à la retraite de Marie-Agnès GARNIER, membre de la CE depuis 2008 et responsable académique pour le 1^{er} degré, que nous avons pu remplacer, après une période de tuilage, par Claire MARION.

6-8 - Depuis novembre 2016, nous rencontrons régulièrement les militants fédéraux du GAOSS (Groupe d'Aide à l'Organisation et la Structuration des Syndicats).

6-8 - Bien entendu, il serait fastidieux de comptabiliser le temps passé dans **nos permanences** à gérer des missions très variées, concomitantes et parfois chronophages. Et il est difficile de mesurer **l'activité des adhérent·e·s sur le terrain** (HIS, contacts et discussions avec les collègues, affichages sur le panneau syndical des documents envoyés par Pascale WOLFF, positions exprimées en Conseil d'Administration etc.).

6-9 - Depuis septembre 2016, nous essayons de finaliser un trombinoscope...

6-10 - Le mandat a montré la **nécessité d'organiser le travail des élu·e·s** pour écrire des déclarations, rédiger des comptes rendus, préparer les réponses. Ce travail pourrait être fait à chaque début d'année. Au moment de la formation initiale des élu·e·s il y a 4 ans, le temps a manqué pour cela.

6-11 - Nous avons toujours du mal à convaincre nos adhérent·e·s de participer à des **formations de l'Uri**, qui ne nous semblent pas assez adaptées, du fait de leur longueur. La formation « *savoir négocier* » était intéressante. Les formations du type « *prendre la parole à une réunion* » ne sont proposées qu'au Carmil. Celui-ci durant une semaine, aucun collègue ne veut s'absenter pour en bénéficier.

7 - Animation d'équipes face à l'institution et suivi des élu·e·s et mandaté·e·s

7-1 - Au niveau du **secrétariat** académique, il faut souligner le rôle moteur d'Anne HEDDE pour fédérer le **travail de nos élu·e·s en CAPA**. Sur ce mandat, elle a continué, à chaque période correspondante, à soutenir leur travail sur les promotions et sur les mutations. Pour chaque GT au Rectorat, c'est le secrétariat qui mandate les élus, et qui leur fait suivre les infos et fichiers de l'administration.

7-2 - Le travail en direction **des élu·e·s en CT Académique** et **des mandaté·e·s** est limité : ils sont moins nombreux et plus autonomes. Jusqu'en 2018, nos représentant·e·s au CTA ont beaucoup travaillé pour les déclarations préalables et les comptes rendus, dont la rédaction est assez chronophage alors que l'on se demande toujours s'ils étaient lus par les adhérent·e·s. Ce gros travail ne nous a hélas pas permis de conserver notre siège au CTA !

7-3 - S'il est plutôt aisé de mandater une personne, même dans les GT préparatoires, il est parfois plus difficile d'en recevoir un **compte rendu** : merci à ceux qui jouent bien le jeu. Le secrétariat académique regrette le peu de déclarations au CAEN et de comptes rendus (CAEN, Groupe Blanchet).

7-4 - Nous avons eu des difficultés à mandater des collègues au CTSS, mais notre action dans un des services du Rectorat depuis 2017 nous a permis de trouver deux volontaires (Béatrice DROULEZ et Léa JANIN) pour siéger au **CTSA**.

8 - Notre communication

8-1 - Notre travail de communication est grandement facilité par le **serveur NAS** mis en place en septembre 2015 par Gilles CHERTIER car il permet de se connecter de plusieurs micro-ordinateurs en même temps sur la même réserve de fichiers et de dossiers.

8-2 - Pour communiquer régulièrement nos positions et actions, nous avons nos *courriels aux adhérents* et nos *Echos d'école*, mais nous avons du mal à utiliser plus fréquemment le canal de la publication de **communiqués de presse** : 7 seulement en 4 ans.

- 1 sur les CIO en juin 2015,
- 1 sur le verdict du procès des représentantes JRE rendu le 19 mai 2016 à Tours,
- 1 sur la rentrée scolaire 2016 le 28/08/2016,
- 1 sur la visite du Président François HOLLANDE le 01/09/2016 au Collège Jean Rostand à Orléans,
- 1 en novembre 2016 sur la fin de la coopération entre les Universités de Tours et d'Orléans avec la Comue Léonard de Vinci.
- 1 sur la rentrée scolaire 2017 le 04/09/2017
- 1 sur l'appel à la grève au Collège Jean-Moulin en février 2019

8-3 - Depuis notre dernier congrès académique le 28/05/2015, nous avons publié 4 **courriels aux adhérent·e·s** jusqu'au 10/07/2015, puis 23 sur l'année 2015/2016, 18 sur 2016/2017, 18 sur 2017/2018, et 12 à ce jour pour 2018/2019, soit un total de **75 courriels** en 4 ans, au rythme approximatif d'une fois par quinzaine. La maquette du courriel évolue lentement, l'objectif reste de mettre en valeur notre action et les positions fédérales et confédérales sur certains sujets.

8-4 - Dans la même période, nous avons envoyé aux personnels enseignants des écoles de l'Académie et à tous les adhérents du 1^{er} degré, **57 Echos d'école** : 13 en 2015/2016, 16 en 2016/2017, 17 en 2017/2018, et 11 à ce jour pour 2018/2019. La rédaction et l'envoi sont assurés par Claire MARION.

8-5 - Des **courriels aux stagiaires** sont envoyés régulièrement par Pascale NOGUES.

8-6 - Un nouveau **site** <http://www.sgen-cfdt-orleans-tours.fr> a été créé par François SALAUN en septembre 2015. Puis a été créé le site du **modèle fédéral** <https://orleans-tours.sgen-cfdt.fr/>, il est régulièrement mis à jour par le secrétariat académique et quelques militant·e·s habilité·e·s à l'alimenter directement en fonction de l'actualité, de façon plus collaborative. Sept militants locaux ont participé à une formation de deux jours à la fédé début décembre 2016 pour apprendre à écrire dans le nouveau site.

8-9 - De la même façon, nous communiquons régulièrement sur notre **page Facebook**, créée en septembre 2015 par Laurent CALMON.

8-10 - Nous avons maintenu notre rythme de publication du **bulletin académique** (minimum de 4 numéros par année civile) : de juin 2018 à mai 2019, nous avons publié 16 numéros « ordinaires » (1 de 12 pages, 3 de 10 pages, 11 de 8 pages, 1 de 4 pages) + 4 suppléments « écoles » (6 pages réalisées essentiellement par Marie-Agnès GARNIER, le dernier en mars 2017). Une enquête réalisée par Laurent CALMON fin 2016 nous a appris que 41 % de nos lecteurs (soit 7 personnes sur 17 réponses) demandent à continuer à le recevoir. Nous avons donc continué à le faire.

8-11 - Le renouvellement du numéro de notre publication par la **CPPAP** a été accordé en octobre 2016, notre numéro est valable jusqu'en octobre 2021.

8-12 - Malgré un tarif plus élevé, depuis juin 2015, tous nos journaux sont publiés en **couleurs**. Mais, depuis mars 2019, par mesure d'économie, nous avons décidé de réduire la **pagination** de notre journal à 4 pages.

9 - Le téléphone et la messagerie électronique

9-1 - L'une des responsabilités les plus prenantes de ceux et celles d'entre nous qui tiennent des permanences est la **gestion de la communication téléphonique et informatique**.

9-2 - A notre bureau d'Orléans, le plus sollicité, cela consiste à répondre aux **appels téléphoniques** ou rappeler les personnes qui ont laissé un message avec une question voire plusieurs ; il s'agit de demandes de renseignements ou de conseils parfois de la part de nos antennes et de la fédération, mais plus souvent de la part de collègues, par exemple pour les promotions et l'avancement, les mutations inter ou intra, la retraite ; il s'agit parfois de situations conflictuelles. A noter, pendant certaines vacances, le **téléphone portable** permet de garder le contact.

9-3 - Nous ne recevons plus guère de **courrier papier** que celui pour notre Trésorière (bulletins d'adhésion, cotisations, factures, etc.). Nous recevons aussi quelques lettres de l'administration. Les gros fichiers (mutations et promotions) sont le plus souvent à récupérer au Rectorat. Les documents préparatoires aux instances et aux GT sont envoyés aux élu·e·s et mandaté·e·s.

9-4 - Suivre la **messagerie électronique** est devenu une activité prépondérante car les correspondants attendent une réponse rapide. Une analyse rapide de cette correspondance permet de lister les sujets auxquels nous sommes le plus souvent confrontés : les conseils sur la carrière, notamment en période de mutation, de promotion, de notation, les interrogations sur les réformes en cours (réforme du Collège, rythmes scolaires, AESH, réforme du Lycée), sur le statut et la reconnaissance professionnelle (contractuels, agents des Greta).

La messagerie électronique est devenue aussi le lien privilégié pour communiquer avec nos organisations syndicales (Fédération, confédération, Uri CFDT Centre, autres Sgen, antennes, membres du Conseil Syndical), avec nos partenaires syndicaux et avec l'administration (Rectorat, DSDEN, Université).

9-5 - En termes de communication électronique, nous prenons soin depuis plusieurs années d'envoyer par mèl une **information régulière aux adhérents actifs et retraités** (« *courriel aux adhérent-e-s* » tous les 15 jours, nous en sommes au n°333, 23 en 2015-2016, 18 en 2016-2017, 19 en 2017-2018, 13 cette année au 5/04), ainsi qu'**aux écoles et aux adhérents du 1^{er} degré** en particulier ceux du Loiret (les « *Echos d'Ecole* »). Cela constitue un vecteur relativement puissant et apprécié.

9-6 - Le dispositif du **webmail académique** nous permet, depuis octobre 2017, de faire du mass-mailing sur les listes de diffusion que nous avons demandées au Rectorat (par catégories et PE de chaque département). En contrepartie, il nous est désormais interdit d'envoyer des mèls aux écoles et aux CIO en demandant aux directeurs et directrices de les faire suivre aux personnels.

9-7 - La liste « Orléans militants » contenant 35 adhérents désirant recevoir plus d'informations est moins utilisée. Jusqu'au changement du logiciel gérant la messagerie, ils recevaient, chaque semaine, la liste des documents publiés sur le site fédéral.

10 - Conclusion

10-1 - Rapporté à nos orientations du congrès de mai 2015, le congrès de mai 2019 est amené à compléter notre bilan de mandat et mesurer ce que le présent rapport ajoute en termes de développement, syndicalisation, succès aux élections...

10-2 - Son objectif est surtout d'orienter nos engagements futurs.

Etat au 29/05/2019

GLOSSAIRE

AESH = Accompagnant·e d'élève en Situation de Handicap
AG = Assemblée Générale
CAEN = Conseil Académique de l'Education Nationale
CAPA = Commissions Administratives Paritaires Académiques (2nd degré)
CAPD = Commissions Administratives Paritaires Départementales (1er degré)
CAPN = Commissions Administratives Paritaires Nationales (tous corps)
Carmil = Carrefour des Militants organisé par l'Uri CFDT Centre
CE = Commission Exécutive
CF = Conseil Fédéral
CIO = Centres d'Information et d'Orientation
COF = Commission Organisation Finance de la fédération
Comue = Communauté d'Universités
COP = Conseillers d'orientation Psychologues
CN = Conseil National de la fédération
CPE = Commission Paritaire d'Etablissement (dans le Supérieur)
CPE = Conseiller·ère Principal·e d'Education
CPPAP = Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse
CTM, CTA, CTU = Comités Techniques Ministériel, Académique, Universitaire
CTSS et CTSA = Comité Technique des services administratifs déconcentrés dans les DSSEN et au Rectorat
Dafpic = Délégation Académique à la Formation Initiale et Continue
DSSEN = Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (ex Inspections Académiques)
EDEN = Equipes de Direction de l'Education nationale
EPLE = Etablissement Public Local d'Enseignement
Espé = Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
ETP = équivalent temps plein
GAOSS = Groupe d'Aide à l'Organisation et la Structuration des Syndicats
GRETA = Groupement d'Etablissements pour la formation continue des Adultes
Groupe Blanchet = comité consultatif de représentants des personnels de direction
GT = Groupe de Travail
HIS = Heures d'Information Syndicale
Insa = Institut National des Sciences Appliquées
JRE = Journée du Retrait de l'Ecole
MLDS = Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
NAS = Network Attached Storage, serveur de fichiers, périphérique de stockage externe
PES = Professeur·e d'Ecole Stagiaire
PLP = Professeure·e de Lycée Professionnel
Psy-EN = Psychologue de l'Education Nationale (ex-COP et Psychologues scolaires)
SF = Secrétariat Fédéral
SPRO = Service Public Régional d'Orientation
SSR = Section Syndicale de Retraités
UD = Union Départementale
Uri = Union Régionale interprofessionnelle
UFR = Union Fédérale des Retraités
UTR = Union Territoriale de Retraités CFDT (dans chaque département)



**Congrès académique
du 28 mai 2019 à Blois
Lycée Camille Claudel**

Projet d'orientations du mandat 2019-2023

adopté par le Conseil Syndical du 25/04/2019

1 – Préambule

1-1 - Le Sgen-CFDT Orléans-Tours se donne pour priorités *l'accompagnement et la défense des personnels ainsi que la transformation du système éducatif en cohérence avec les valeurs éthiques et républicaines de la CFDT, nos revendications confédérales et fédérales. Il défend le droit à l'éducation pour tous, revendique plus de mixité sociale et scolaire et soutient les personnels dans l'évolution des métiers.*

1-2 - Ses objectifs sont notamment l'amélioration de la qualité de la vie au travail *au moyen d'actions en équipes pluri-professionnelles.*

1-3 - Le Sgen-CFDT Orléans-Tours s'engage pour *la reconnaissance du travail de chacun au sein de l'institution, pour le bien-être au travail. Il revendique une réelle politique de gestion des ressources humaines, respectueuse des personnels, et un véritable dialogue social.*

1-4 - Les adhérent·e·s apportent par leurs cotisations une autonomie financière au syndicat et les résultats des élections déterminent la représentativité dans les instances et l'attribution de temps militant (décharge de service et crédit d'heures) permettant d'agir au service des personnels.

Pour cela, nos deux leviers sont le développement et la réussite aux élections.

2 - Le développement

2-1 - *Notre priorité est d'aller rencontrer les personnels et les adhérent·e·s - en particulier les débutants- dans les établissements, écoles et services, écouter leurs besoins et permettre ainsi de développer notre réseau de correspondant·e·s et d'augmenter le nombre d'adhérent·e·s. Le temps des militant·e·s ne doit pas être absorbé par des tâches administratives.*

2-2 - Le Conseil Syndical recherche les moyens de développement appropriés avec l'aide de la Fédération des Sgen-CFDT et de l'Uri-CFDT Centre.

DEBAT. Ajouter : il s'agit de prévoir les objectifs et les modalités d'organisation humaine et matérielle pour les mettre en œuvre (par exemple les conseils syndicaux académiques délocalisés).

POUR : 36 CONTRE : 20 ABSTENTIONS : 8

2-3 - Le Conseil Syndical demande à ses militant·e·s, en particulier les titulaires d'une décharge de service, de cibler les visites et les HIS, sur les lieux de travail, en tenant compte du plan de développement.

2-4 - Le Conseil Syndical *emploie* les technologies de l'information et de la communication *actuelles* : courriels aux adhérent·e·s et aux écoles, mise à jour et transformation du site Internet, adaptation *des publications* (presse, courrier postal) aux nouveaux outils (réseaux sociaux).

2-5 - Chaque année, la Commission Exécutive soumet au Conseil Syndical un programme de stages de formation syndicale, dont il adopte les thèmes, les dates et les lieux, en privilégiant les préoccupations pédagogiques, la réflexion sur les pratiques professionnelles et les actions revendicatives. Il nous faut réfléchir à des stages pluri-professionnels sur des thématiques partagées en recherchant les formats correspondant le mieux aux attentes.

2-6 - Le développement du *Sgen-CFDT Orléans-Tours* passe aussi par les Commissions Professionnelles Régionales. Nous devons garder une capacité de réaction au niveau régional pour animer les Commissions existantes : Elu·e·s et mandaté·e·s, Psy-EN, Documentalistes, EDEN, 1^{er} degré, 2nd degré, LP, Personnels administratifs, Greta, MLDS, ainsi que les Sections Syndicales de Retraité·e·s Sgen. Il est important d'identifier de nouvelles personnes-ressources pour redynamiser ces réseaux.

2-7 - Le développement du *Sgen-CFDT Orléans-Tours* est indissociable de l'activité de ses antennes départementales.

Dans le respect des orientations du Syndicat, les antennes, par leur proximité, doivent être réactives, notamment auprès des *DSDEN (ex Inspections Académiques)*, des collectivités territoriales, de la presse locale et lors des actions dans leur département (réunions intersyndicales, rassemblements, manifestations, grèves...).

A chaque réunion, le Conseil Syndical fait le point des adhésions et radiations dans chaque antenne.

2-8 - Le développement du Sgen-CFDT passe toujours par *l'expression de ses choix politiques* dans ses relations avec les autorités de tutelle et avec les collectivités territoriales : dialogue social, *amélioration des conditions de travail*, défense des personnels, projet éducatif.

Valoriser régulièrement le travail accompli contribue à encourager nos élu·e·s et militant·e·s à agir pour le développement.

Nos élu·e·s et mandaté·e·s rendent compte de leur activité régulièrement afin de permettre au Conseil Syndical de faire le point sur la défense des personnels, *le dialogue social et les conditions de travail*.

2-9 - *En accord avec les orientations confédérales (jeunes, diversité, mixité proportionnelle)*, le développement du syndicat nécessite d'urgence l'implication et la formation de *nouvelles et nouveaux* militant·e·s afin d'assurer le renouvellement des responsables, aussi bien dans les antennes qu'au niveau académique.

3 - La réussite aux élections

3-1 - L'objectif du *Sgen-CFDT Orléans-Tours* est d'améliorer sa représentativité et celle de la CFDT car celle-ci donne au syndicat *une structure reconnue, une visibilité accrue et les moyens de fonctionner.*

3-2 - Pour cette raison, il est indispensable de reconquérir une place en Comité Technique Académique lors des élections professionnelles de 2022 et de renforcer notre présence dans les CAP et CCP (Commissions Administratives Paritaires et Commissions Consultatives Paritaires) *pour toutes les catégories de personnels.*

3-3 - Dans cette optique, nous présenterons des listes complètes dans un maximum de scrutins, notamment en *CAPD pour renforcer la représentation départementale, et assurerons la promotion de nos candidat·e·s.*

3-4 - Nous travaillerons également à présenter des candidat·e·s Sgen-CFDT à tous les scrutins advenant dans la période : Conseils d'Ecole de l'Espé, Commissions Paritaires d'Etablissement et Comités Techniques des universités de Tours et d'Orléans...

3-5 - *En période électorale, suivant le calendrier fédéral ou confédéral*, à chaque réunion du Conseil Syndical, le point est fait de l'état de préparation des élections en cours : listes, choix des éligibles, campagne...

3-6 - L'utilisation des outils numériques devra être poursuivie et améliorée pour nous aider à constituer nos listes, suivre les opérations de vote et communiquer lors de la campagne électorale.

3-7 - Entre chaque scrutin, nous garderons le contact avec nos colistier·ère·s, y compris les non-adhérent·e·s, afin d'assurer à nos actions pour la défense des personnels une plus large diffusion en dehors des seules campagnes électorales.

3-8 - Les campagnes électorales doivent *promouvoir le projet du Sgen-CFDT, expliciter le rôle des instances, valoriser le travail accompli par nos élu-e-s et permettre notre développement. C'est aussi un moment privilégié d'échanges avec les personnels.*

4 - Nos grands rendez-vous

4-1 - Cette résolution est un projet d'actions pour 4 ans, dans la continuité des mandats précédents.

4-2 - Une Assemblée Générale des adhérent·e·s se tiendra chaque année à la fois pour se conformer à la législation en validant les comptes de l'exercice annuel précédent, *pour faire le bilan de nos forces, voire affiner nos projets d'actions.*

Résolution soumise au vote par mandats

POUR : 64 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

VOTES DU CONGRES DU 28 MAI 2019 - BLOIS

Comptes 2018	mandats	Pour	Contre	Abstention
Cher	5	5		
Eure-et-Loir	11	11		
Indre	4	4		
Indre-et-Loire	13	13		
Loir-et-Cher	7	7		
Loiret	24	24		
TOTAUX	64	64		

Quitus financier	mandats	Pour	Contre	Abstention
Cher	5	5		
Eure-et-Loir	11	11		
Indre	4	4		
Indre-et-Loire	13	13		
Loir-et-Cher	7	7		
Loiret	24	24		
TOTAUX	64	64		

Rapport d'activité	mandats	Pour	Contre	Abstention
Cher	5	5		
Eure-et-Loir	11	11		
Indre	4	4		
Indre-et-Loire	13	13		
Loir-et-Cher	7	7		
Loiret	24	24		
TOTAUX	64	64		

Orientations	mandats	Pour	Contre	Abstention
Cher	5	5		
Eure-et-Loir	11	11		
Indre	4	4		
Indre-et-Loire	13	13		
Loir-et-Cher	7	7		
Loiret	24	24		
TOTAUX	64	64		

Congrès académique
du 28 mai 2019 à Blois

Election du Conseil Syndical

*Candidats présentés par les six antennes et par le Conseil Syndical sortant le 28 mars 2019 (CE *)*

	<i>Sièges</i>	<i>Candidat-e</i>	<i>Corps des</i>	<i>Mandats</i>
<i>Cher</i>	1	?		
<i>Eure-et-Loir</i>	2	<i>Pascale WOLFF</i>	<i>Certifiés</i>	64
<i>Eure-et-Loir</i>		<i>Patrick FERANT</i>	<i>Professeurs d'Ecole</i>	64
<i>Indre</i>	1	<i>Stéphane FOUBERT</i>	<i>Certifiés</i>	64
<i>Indre-et-Loire</i>	2	<i>Véronique DECORNET</i>	<i>Professeurs d'Ecole</i>	64
<i>Indre-et-Loire</i>		<i>Frédéric MITARD</i>	<i>Certifiés</i>	64
<i>Loir-et-Cher</i>	1	<i>Eric VIGUIER</i>	<i>Agrégés</i>	64
<i>Loiret</i>	4	<i>Anne-Cécile BOUVET</i>	<i>Psy-EN</i>	64
<i>Loiret</i>		<i>Elise CHERFIX</i>	<i>Professeurs d'Ecole</i>	64
<i>Loiret</i>		<i>Nelly LARCHEVEQUE</i>	<i>Professeurs d'Ecole</i>	64
<i>Loiret</i>		<i>Pascale NOGUES</i>	<i>Agrégés</i>	64
<i>CE</i>	6	<i>Hélène BONNIER</i>	<i>Agrégés</i>	64
<i>CE</i>		<i>Laurent CALMON</i>	<i>Certifiés</i>	64
<i>CE</i>		<i>Gilles CHERTIER</i>	<i>Certifiés</i>	64
<i>CE</i>		<i>Claire MARION</i>	<i>Professeurs d'Ecole</i>	64
<i>CE</i>		<i>Michel de PEYRET</i>	<i>PEGC</i>	64
<i>CE</i>		<i>Barkaroum REAILLI</i>	<i>PLP</i>	64



**Congrès académique
du 28 mai 2019 à Blois
Mes notes**